

Planter une micro forêt urbaine

Projet porté par Régis Etronnier pour le Collectif "À l'ombre de nos arbres"

Description :

Ce projet de micro forêt est une solution économiquement viable et durable pour la qualité de vie, le climat et l'eau. Sa raison d'être est sociétale et environnementale.

En effet, Semoy a un passé arboricole historique riche. Semoy est aujourd'hui essentiellement résidentielle et les espaces arborés ont fortement diminué. De plus, elle est traversée par une voie verte méritant d'être enrichie.

La Plantation de micro-forêt autour des espaces de lotissements (rue Barbara, Le prieuré, le Champ Prieur, etc.) permettrait de créer un ensemble d'arbres et d'arbustes composés d'une grande diversité d'essences locales tout en s'inscrivant dans une politique de biodiversité. Si possible à partir de plants produits avec une collecte de graines en local.

L'objectif est de planter des essences indigènes et de développer la diversité de la flore et de la faune selon la méthode par exemple de Miyawaki.

Une surface de 100 m² est un minima. Il faudrait plutôt, je pense, prévoir une surface de 200 m². Cela peut être un projet évolutif par tranche de 100 m² avec plusieurs étapes de plantations ultérieures.

Localisation : coulée verte rue de Curembourg, Le Champ Prieur, Le Prieuré, etc. Une proposition d'implantation de la micro forêt dont une à l'échelle pour une superficie de 200 m² (Google maps) :



Budget : 3 000 € pour 100 m².

Mise en œuvre : oct 2021.

Durée de vie, recyclage : permanente et recyclage des déchets verts.

Collaboratif, social : événement festif impliquant les habitants et sensibilisation à l'environnement, choix des lieux d'implantation, choix des espèces locales, participation à l'entretien, implications d'associations locales et botanistes. Associer les écoles dans un but pédagogique.

Nb pers impactées : les habitants de Semoy et plus particulièrement ceux proches des micro-forêts.

Impact : c'est une solution efficace et rapide pour végétaliser la commune, atténuer la chaleur et les effets du réchauffement climatique, stocker davantage de CO₂, limiter l'érosion des sols, préserver la biodiversité, réduire la pollution urbaine et assainir l'atmosphère. De plus, cela offrira des îlots de fraîcheur aux habitants.

Remarques du comité citoyen :

- ⇒ Eligible à l'unanimité.
- ⇒ Il serait prudent de commencer par un test sur 100 m².
- ⇒ L'emplacement est à déterminer en groupe de travail.
- ⇒ Une clôture est à prévoir pour protéger (personnes et faune) et du paillage
- ⇒ Bien fertiliser et le plus gros de l'entretien est l'arrosage.
- ⇒ Informer/sensibiliser de la démarche, ajouter un panneau informatif à proximité de la micro-forêt.
- ⇒ Les ateliers en collaboratif (plantation et l'entretien) avec les habitants sont impératifs.
- ⇒ Se rapprocher des communes qui ont réalisées une micro-forêt sur notre territoire : Fleury-les-Aubrais, rue Marcelin Berthelot (3000 arbres, 70 espèces, sur 1300 m², 31 000 €), clôture rondin + panneau : <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/la-ville-de-fleury-les-aubrais- plante-sa-premiere-micro-foret-1607434358>
- ⇒ <https://www.franceinter.fr/des-micro-forets-dans-nos-villes-une-tendance-tres-actuelle-qui-a-un-nom-la-methode-miyawaki>